



Association le panier de Germaine

[Contact@lepanierdegermaine.fr](mailto:Contact@lepanierdegermaine.fr)

## **Restitution des 3 ateliers organisés le 18 mai à l'occasion des 10 ans du Panier de Germaine remis en forme lors du CA du 23 mai**

----

Présents : Patrick Braeckman, Sarah Cainaud, Florence Collette, Marie De Goer, Martine Gaultier, Anne-Marie Jandaud, Mireille Kindt, Patrick Lespagnol, Ginette Pariselle, Françoise Roussi, Jocelyne Van Binneveld, Elisabeth Cousew.

Absent excusé : Eric Lavorel

**1/ Atelier Statut** : Quelle évolution du statut ? Quelles valeurs doit-on préserver quelque soit l'évolution ? Quel cadre de fonctionnement ?

Pour aider les producteurs à vivre et s'installer, la majorité des présents pense qu'il faut grossir et changer notre fonctionnement tout en gardant les objectifs du panier qui depuis sa création ont été suivis.

Il s'agit de ne pas limiter le nombre d'adhérents mais il ne faut pas dépasser un cap au-delà duquel on risquerait d'être débordé.

Plusieurs d'entre nous proposent la possibilité de s'orienter vers une épicerie associative.

Globalement l'idée serait que le panier soit ouvert plus souvent, dans l'idéal avec un salarié, mais sans pour autant devenir une bio-coop. L'objectif d'évolution de l'épicerie associative doit être envisagée à moyen terme, même si une évolution à court terme est nécessaire.

Plusieurs formes d'épiceries associatives existent qu'il serait utile d'étudier.

Nous pourrions aller chercher des exemples sur EPI et aller voir comment fonctionnent celles de St Bonnet Briance et St Priest Ligoure.

Il ne faut pas confondre avec une épicerie solidaire.

L'idée de sortir de l'image « sectaire » que certains peuvent percevoir du fonctionnement du Panier est évoquée,

Peut-être faut il avoir une réflexion commune entre membres de l'association et producteurs ? En effet, la base au départ c'est que les deux soient dans l'association . Est-ce que c'est toujours le cas ? Comment les producteurs peuvent-ils s'impliquer plus ? Le doivent-ils et comment?

Nous devons attendre le retour du questionnaire.

**2/ Le statut de l'adhérent : Quelles évolutions pour mieux impliquer les adhérents et impliquer plus d'adhérents -**

Tout d'abord, il faut vérifier que tout le monde adhère.

Accepte-t-on qu'un petit groupe apporte le service à tous ? Comment impliquer plus d'adhérents, quand 50 % des personnes selon le questionnaire ne veulent rien faire ? N'est ce pas le fonctionnement normal d'une association ?

Mais, en réalité on n'a peut-être besoin que de quelques personnes supplémentaires et avec des compétences. En effet, une gestion plus professionnelle est nécessaire, notamment pour certaines tâches. Il conviendrait également d'avoir des plannings avec des missions précises sur une durée plus longue.

Se pose donc la question du statut de l'adhérent.

Il faut que les gens ne viennent pas ici comme s'ils venaient à l'hypermarché. Il faut avoir et respecter un état d'esprit, il faut que l'adhérent s'engage via un contrat plus formel que celui qui existe actuellement.

Il faut que l'adhésion se fasse avec un chèque à part et que lors de la première adhésion au Panier de Germaine, outre le mot de bienvenue, il puisse y avoir une rencontre et une explication sur les « droits et devoirs » de l'adhérent.

Nous reconnaissons qu'il vaut mieux communiquer auprès de l'adhérent pour l'impliquer.

Afin de créer le lien, il est nécessaire d'ouvrir le local plus souvent

Nous devons donner à l'adhérent l'envie de venir et de participer au panier. Afin de donner du sens à l'expérience, nous prévoierons un bulletin avec engagement.

Il nous faut mieux accueillir les nouveaux adhérents et leur expliquer notre fonctionnement.

Deux personnes se sont plaintes de l'accueil adhérent dans le questionnaire.

Il est envisagé d'instituer la réunion des nouveaux adhérents une à deux fois par an afin d'aller chercher les gens.

On ne fait pas que remplir l'adhésion.

En effet, le nouvel adhérent n'a pas conscience du temps de bénévolat nécessaire pour que tous les produits arrivent le jour J. Il faut qu'ils comprennent que ce service n'est possible que si chacun s'y met un peu, avec le temps dont il dispose.

La participation de l'adhérent peut se faire sous 2 formes : temps ou argent et de deux manières : obligatoire ou facultative.

La plupart des présents a préféré la solution du temps plutôt que celle de l'argent. Néanmoins, il a été évoqué la possibilité d'avoir un tarif adhésion modulable, mais libre à chacun de choisir sur trois tarifs qui seraient proposés lors de l'adhésion. Pour résumer, on ne souhaite pas que l'adhérent qui paierait la cotisation la plus élevée puisse pour autant se dédouaner de ne rien faire. La cotisation dégressive si l'adhérent participe ne semble pas une bonne idée.

Pas de discrimination par l'argent. En plus, la cotisation trop élevée représente un RISQUE.

Nous devons être plus clair sur le statut de l'adhérent :

« on est quoi quand on adhère » : dire dès le départ ce que l'on veut. Être plus précis dans cette implication. Demander des engagements précis aux adhérents et faire en sorte que les adhérents deviennent militants. Au moins donner 2h30 par an pour les permanences.

Il faut revoir le bulletin d'adhésion et le statut de l'adhérent en AG.

On est collectivement responsable de l'enthousiasme au sein de l'association

### **3 / Utilisation du local : comment faire vivre et partager le local pour aider à développer les valeurs et les buts du Panier de Germaine ?**

Globalement, il s'agit d'ouvrir plus souvent le local et d'en faire un lieu de rencontres et d'échanges.

Nous continuerons les vendredis de Germaine à thème, mais nous ferons aussi des vendredis conviviaux plus réguliers pour « boire un coup » et discuter.

Nous n'avons pas besoin forcément d'animer et d'avoir un thème : Vendredis de « Pomme/pain », les brunch du samedi matin, ouverture hors permanence, table ouverte.

Il pourrait être organisé des ateliers de savoir-faire à condition que cela n'existe pas ailleurs ou alors faire avec d'autres associations ; Faire des ateliers réparation ; Café repair ; Et pourquoi pas appuyer la création d'une Ressourcerie.

Il faut aller voir les autres associations comment elles fonctionnent et s'en inspirer.

L'idée de location aux associations n'est pas retenue, Mais la mise à disposition pour les associations avec lesquelles le Panier a des affinités peut être envisagée avec la nécessité d'avoir des adhérents du Panier présents, et ce pour des questions juridiques.  
Il faut quelqu'un pour animer : création d'un emploi à terme .

## **Autres sujets évoqués lors du CA**

Problème de trésorerie : Il faut faire la relation entre bons de commande et factures d'une part et regarder si les différentes marges définies sont appliquées d'autre part. Il est décidé de fermer les commandes qui ne vont pas. (Trésorier / Président). Il est nécessaire de trouver les bons protocoles et procédures sur les produits qui n'ont pas de bons taux de marge et prévenir les coordinateurs. Pour faire le point sur cette question une réunion est prévue le 23 juin avec Eric, Sarah, Jocelyne, Françoise, Martine et Florence.  
La question d'une 4ème personne en trésorerie est posée.

Le remboursement du transport du sucre effectué par Marie de G avec sa bétailière depuis Couzeix sera effectué au prix du barème fiscal.

### Distribution de Vicq

Il y a un Intérêt d'avoir 2 livraisons par semaine.

Il est constaté qu'il n'y a pas autant de nouveaux adhérents que l'on pensait ce qui représente une dépense d'énergie trop grande de l'association par rapport au service rendu.

Il n'y a pas tous les produits à Vicq ; de fait il est difficile d'avoir tous les produits avec juste 7 adhérents réguliers ;

Il n'y a pas d'inconvénient à continuer car les permanences sont rodées.

Il faudrait envoyer un message aux adhérents qui vont à Vicq pour connaître l'importance que ce service a pour eux, s'ils sont satisfaits, ce qu'ils en attendent.

En tous les cas, il ne faut pas arrêter la machine mais finir un cycle.

Si on arrête, s'y prendre à l'avance.

Nous allons refaire le point sur cette question avec C de Neuville et avoir son ressenti.

Il faut communiquer sur le panier de Germaine dans le bulletin de la communauté de communes de Briance Sud Haute –Vienne si cela est possible et auprès de l'Office de Tourisme

**Prochain CA avant la trêve estivale le mercredi 26 juin.**